N° 39.

ESSAI

SUR LE TRAITEMENT DES PRINCIPAUX DÉRANGEMENS

DES MENSTRUES,

CONSIDÉRÉES DANS LES DIFFÉRENS AGES DE LA FEMME ;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 9 mars 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR HENRI MURET, de Morges,

(Suisse),

Ancien Élève des hôpitaux et de l'École pratique de Paris.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1826.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

MESSIEURS

LANDRÉ-BEAUVAIS, DOYEN.
ALIBERT.
BERTIN, *Suppléant.*
BOUGON.
BOYER.
CAYOL, *Président.*
CLARION.
CRUVEILHIER.
DENEUX, *Examinateur.*
DÉSORMEAUX, *Examinateur.*
DUMÉRIL.
DUPUYTREN.

MESSIEURS

FIZEAU.
FOUQUIER.
GUILBERT, *Examinateur.*
LAENNEC.
MARJOLIN.
ORFILA.
PELLETAN FILS.
RÉCAMIER.
RICHERAND.
ROUX.

Professeurs honoraires.

CHAUSSIER.
DE JUSSIEU.
DES GENETTES.
DEYEUX.
DUBOIS.
LALLEMENT.
LEROUX.
MOREAU.
PELLETAN.
PINEL.
VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

ADELON.
ARVERS.
BRESCHET.
CAPURON.
CHOMEL.
CLOQUET AÎNÉ, *Suppléant.*
COUTANCEAU.
DE LENS.
GAULTIER DE CLAUBRY.
GÉRARDIN.
GUERSENT.
JADIOUX.
KERGARADEC.
MAISONNABE.
MOREAU.
MURAT.
PARENT DU CHATELET, *Examinateur.*
PAVET DE COURTEILLE, *Examinateur.*
RATHEAU.
RICHARD.
RULLIER.
SÉGALAS.
SERRES.
THÉVENOT.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

MON PÈRE.

Faible témoignage de reconnaissance et de respect.

H. MURET.

ESSAI

SUR LE TRAITEMENT DES PRINCIPAUX DÉRANGEMENS

DES MENSTRUES,

CONSIDÉRÉES DANS LES DIFFÉRENS AGES DE LA FEMME.

DEPUIS *Hippocrate*, qui a dit : *Mulier propter uterum tota morbus est*, tous les médecins ont reconnu l'influence que l'utérus exerce sur toute l'économie de la femme. Il est comme le centre autour duquel se meuvent ses penchans, ses désirs et ses affections. C'est à la surface interne de ce viscère que s'opère l'écoulement périodique de sang, connu sous les noms de *menstrues*, *règles*, etc. Il est facile alors de prévoir toute l'altération que réclament les dérangemens de cet écoulement, soit comme causes, soit comme symptômes de maladies.

Mon but n'est point de faire ici l'histoire complète de toutes les déviations des menstrues ; je veux surtout m'efforcer d'indiquer avec précision les moyens hygiéniques et thérapeutiques qu'elles réclament, eu égard aux différens tempéramens et aux autres circonstances qui peuvent se rencontrer dans la pratique. Après avoir rapidement énuméré les causes et les accidens immédiats des déviations des règles, je ne parlerai des nombreuses maladies qui peuvent

aussi en être le résultat, qu'autant que cela me sera nécessaire pour préciser le traitement.

Mon sujet se trouve naturellement divisé en trois parties, dans lesquelles j'examinerai les trois époques de la menstruation.

1.° Époque de l'apparition des menstrues;

2.° Époque pendant laquelle la femme est réglée ;

3.° Époque de la cessation des menstrues.

§. Ier. *Époque de l'apparition des menstrues.*

La première apparition du flux menstruel signale l'âge de la puberté, c'est-à-dire environ douze à quinze ans dans nos climats, selon le tempérament, l'éducation morale et physique, la nature des alimens, des boissons, etc. On voit alors se manifester chez la jeune fille, qui manquait, pour ainsi dire, jusqu'à cette époque des attributs de son sexe, on voit, dis-je, se manifester des changemens remarquables ; ses membres s'arrondissent, ses seins et ses hanches se développent ; sa taille se dessine; sa démarche, jusqu'alors irrégulière et précipitée, acquiert de la grâce; l'étourderie et la négligence de l'enfance font place à la coquetterie et au goût de la parure; la voix prend un timbre plus sonore, la figure une expression nouvelle ; les parties extérieures de la génération se couvrent de poils ; l'utérus et ses annexes prennent tout à coup un grand développement ; les battemens du cœur se précipitent ; des bouffées de chaleur se portent à la figure, qui devient habituellement plus colorée; une anxiété, une inquiétude dont elle ne peut se rendre compte tourmentent la jeune fille; elle devient rêveuse, mélancolique; elle éprouve des désirs jusqu'alors inconnus; elle verse des pleurs qui viennent momentanément la soulager. Dans cet état, les impressions sont vives, profondément senties, observation ancienne, mise à contribution par les poëtes de tous les temps; enfin un sentiment de pesanteur se fait sentir derrière le pubis, aux aines, aux lombes ; une sorte de prurit se fixe aux parties génitales, et l'écoulement de sang vient calmer l'a-

gitation pénible de toute l'économie. Quelquefois le sang ne paraît qu'en petite quantité, et ce n'est qu'au bout d'un temps assez long, que la menstruation s'établit d'une manière régulière. Dans ces cas, le médecin a peu de chose à faire : il ne doit qu'aider la nature par quelques-uns des moyens que nous indiquerons plus bas.

La menstruation est un des signes les plus certains de la fécondité, et une fois qu'elle est établie, la jeune fille est apte à devenir mère. *P. Frank* fait judicieusement observer qu'il ne suffit pas, pour constituer la puberté, que l'utérus devienne le siége d'une excrétion sanguine périodique, puisque les exemples de femmes qui ont conçu sans avoir été réglées ne sont pas très-rares, qu'on en a même vu qui n'étaient réglées que pendant leur grossesse, mais qu'il faut aussi que les autres appareils aient acquis le degré d'accroissement et de consolidation nécessaires pour que la femme puisse mettre au monde un enfant robuste, capable de remplir par la suite les devoirs que la société lui impose.

Si, chez quelques jeunes filles, l'établissement du flux menstruel a lieu naturellement, comme nous venons de le dire, chez un grand nombre d'autres il se manifeste des accidens assez graves pour réclamer toute l'attention du médecin.

L'utérus, pendant la menstruation, est évidemment le siége d'une congestion qui y fait affluer les liquides de toutes parts ; il entre dans une sorte d'éréthisme, il éprouve une irritation assez intense, surtout si la jeune fille est robuste et d'un tempérament sanguin, irritation qui se manifeste par des symptômes locaux et généraux, à cause des nombreuses sympathies de l'utérus. Ces accidens, que nous allons énumérer, paraissent quelquefois dus à la pléthore sanguine qui surexcite l'économie, et ils se calment par des émissions sanguines. On observe un écoulement blanchâtre ou légèrement teint de sang par les parties génitales, qui sont tendues et tuméfiées ; douleur derrière le pubis, aux aines, aux lombes, dans la cavité abdominale, surtout pendant l'excrétion de l'urine et des matières fécales ; gonflement, démangeaison des seins ; chaleur vive à l'épigastre, nau-

sées, vomissemens, inappétence ou appétits bizarres ; yeux cernés, abattus, quelquefois rouges et injectés ; céphalalgie, vertiges, pandiculations, respiration difficile, toux, palpitations, rougeur de la peau, surtout de celle de la face, qui se couvre fréquemment d'éruptions; enfin on observe tous les symptômes d'une fièvre inflammatoire dont le point de départ paraît être l'utérus, et à laquelle quelques auteurs ont donné le nom de *fièvre menstruelle.*

Chez les femmes nerveuses, ces symptômes inflammatoires sont ordinairement moins prononcés; mais il survient des convulsions, des migraines, des symptômes d'hystérie, d'hypochondrie, de mélancolie, etc.

Lorsque ces accidens n'ont pas acquis un trop haut degré d'intensité, ils cessent après quelques jours, pour se renouveler après un certain temps correspondant à l'époque où les menstrues devraient paraître ; mais si la jeune fille est très-sanguine, qu'elle ait quelque organe disposé à contracter une inflammation, ou bien encore si des médicamens excitans, de prétendus emménagogues, ont été administrés malgré les indications contraires qui se présentaient, alors les accidens augmentent, une phlegmasie se dessine, et si une médication appropriée n'est pas de suite mise en usage pour la combattre, elle vient terminer une vie qui aurait peut-être été conservée par de simples soins hygiéniques.

Ce sont le plus ordinairement des phlegmasies de la matrice et du péritoine qui se déclarent. *Frank* dit avoir vu dans des cas semblables des lambeaux pseudo-membraneux mêlés au sang des règles; à leur suite surviennent des hydropisies abdominales, des anasarques actives, puis des engorgemens des viscères abdominaux, qui se rencontrent chez de jeunes filles que leur santé antérieure semblait mettre à l'abri de semblables maladies.

Dans cet état général d'excitation, les règles peuvent se faire jour par des voies insolites, et s'établir même d'une manière régulière et périodique : elles ont reçu dans ce cas le nom de *règles déviées.* Les auteurs citent un grand nombre d'observations dans lesquelles on

les voit couler par le nez, les points lacrymaux, les gencives, la peau, les muqueuses gastro-intestinale, urinaire, mais surtout par la muqueuse pulmonaire, principalement quand il existe soit une bronchite chronique, soit des tubercules, qui font alors des progrès rapides, et entraînent bientôt la malade au tombeau. On a énuméré un grand nombre de maladies comme produites par la non-apparition des règles. Faisons remarquer que le plus souvent les altérations existaient déjà, qu'elles ne font qu'acquérir une intensité nouvelle, et qu'elles sont plutôt la cause que l'effet de la non-apparition des règles, qui vient elle-même compliquer et aggraver l'état de la malade. D'un autre côté, on voit aussi à cette époque des maladies, jusqu'alors rebelles à tous les secours de l'art, se guérir d'elles-mêmes. Le médecin doit accorder une grande attention à ces différens cas, qui exigent des modifications dans le traitement et dans le prognostic, dont la gravité doit être proportionnée à celle de l'altération organique.

D'autres fois les règles n'ont lieu d'aucune manière, mais elles sont remplacées par quelque évacuation d'une autre nature, telle qu'un flux séreux abondant par la muqueuse intestinale, une suppuration excessive par un ulcère ou un exutoire artificiel existant antérieurement. Ces évacuations peuvent devenir périodiques, et la santé de la femme peut n'éprouver aucune atteinte tant qu'elles ont lieu.

Il peut arriver, chez de jeunes filles extrêmement faibles, d'un tempérament lymphatique, ou affectées de scrophules, que la congestion utérine soit très-peu considérable, ou même qu'elle ne s'opère pas. Quelques phénomènes nerveux viennent, pour l'ordinaire, se joindre à cet état de débilité; alors la figure est pâle et décolorée, les yeux ternes et languissans, le pouls lent et sans force; quelques palpitations se font sentir; les digestions se font mal; la jeune fille désire des substances extraordinaires, indigestes, ou même qui ne peuvent nullement servir à la nutrition. Il y a quelquefois écoulement blanc par les parties génitales, tristesse, apathie, amour du repos, etc. C'est à ce groupe de symptômes, groupe qui ne constitue point une maladie particulière et identique, que les auteurs ont

donné le nom de *chlorose*, *pâles couleurs*, *fièvre blanche*, etc. Cet état, qui peut se rencontrer dans tous les âges, même chez des individus du sexe masculin, peut être le résultat d'un vice d'organisation primitif, ou de l'action des différentes causes de débilité générale, telles qu'une mauvaise nourriture, une habitation dans un climat froid et humide, une vie oisive, un amour malheureux, etc. La chlorose est bien plutôt la cause que l'effet de la non-apparition des règles ; elle exige une thérapeutique spéciale que nous exposerons plus bas avec détail.

Enfin les règles peuvent avoir lieu à la surface interne de l'utérus, et être retenues dans la cavité de ce viscère ou dans la partie supérieure du vagin par un obstacle mécanique congénial ou accidentel, toujours facile à reconnaître. Ce cas, qui me paraît seul mériter le nom de *rétention* des règles, que quelques auteurs donnent à leur non-apparition ou à leur suppression, peut donner lieu à de fâcheuses méprises, en simulant les phénomènes de la grossesse. La seule indication à remplir est d'enlever l'obstacle qui s'oppose à la sortie du sang. Si l'hymen est imperforé, on y fera une incision cruciale; on détruira avec le bistouri l'adhérence des parois vaginales, soit entre elles, soit avec l'orifice extérieur de l'utérus. Immédiatement après ces opérations, il s'écoule une quantité plus ou moins considérable de sang noir et fétide. On empêchera une nouvelle occlusion par l'emploi de mèches enduites d'un corps gras. On agirait contre les tumeurs osseuses, les polypes, les hernies vaginales, l'antéversion de la matrice (notée par *Hippocrate*), qui peuvent produire le même accident, en suivant les indications particulières que réclament ces différentes maladies.

Quand le médecin est appelé auprès d'une jeune fille de douze à quinze ans, qui présente quelques-uns des phénomènes que nous avons énoncés plus haut, il doit en conclure que la nature veut établir l'écoulement menstruel, et les moyens qu'il mettra en usage devront tendre à l'aider dans son action.

Si les symptômes qu'il observe ne sont pas graves, que le pouls

ne soit pas trop plein, la face trop rouge, etc., il devra se contenter d'ordonner des pédiluves simples ou rendus légèrement irritans par une dissolution de cendre ou de savon. Ils seront pris aussi chauds que la malade pourra les supporter, et maintenus au même degré pendant tout le temps de l'immersion. Je crois les pédiluves simples plus efficaces que ceux qui sont sinapisés. La moutarde agit d'une manière trop prompte et trop superficielle pour produire pleinement l'effet que l'on veut obtenir dans ce cas. Ces bains de pieds seront répétés deux ou trois fois dans la journée. En même temps, si les parties génitales sont douloureuses et tuméfiées, des fomentations émollientes, des bains de siége tièdes, des lavemens émolliens, seront prescrits, ainsi qu'un léger exercice, une température modérée, un régime végétal. On défendra avec soin le vin, le café, le thé, etc., qui sont souvent employés en pareille circonstance. Si l'écoulement était sur le point d'avoir lieu, ces seuls moyens peuvent suffire pour le faire paraître. On les suspend alors, et se bornant aux soins hygiéniques, on se tient prêt à les remettre en usage si les menstrues ne paraissaient pas naturellement à l'époque suivante. Mais souvent les accidens s'exaspèrent, et les règles ne paraissent point; il faut alors en venir aux saignées locales, qui peuvent être faites au moyen des sangsues ou des ventouses. Si, comme cela a lieu ordinairement, et je crois, avec raison, on préfère les sangsues, on les appliquera au nombre de dix à vingt, selon la constitution de la malade, soit à la partie interne et supérieure des cuisses, soit à l'anus, soit mieux encore à la partie interne des grandes lèvres. On conçoit que de cette manière le dégorgement doit être et plus prompt et plus complet; mais il faut souvent beaucoup de peine pour vaincre la répugnance que les jeunes malades apportent à l'emploi de ce moyen. On fera saigner les piqûres au moyen de lotions émollientes, ou en exposant les parties sexuelles à la vapeur de l'eau chaude. On peut, si besoin est, répéter le lendemain l'application des sangsues, en les mettant toutefois en moins grand nombre. Enfin si les accidens étaient intenses, que la jeune fille fût pléthorique, menacée d'une phlegmasie

ou d'une hémorrhagie, le médecin devrait recourir à la saignée générale, qui serait faite plutôt au pied qu'ailleurs. Cette saignée, outre qu'elle a l'avantage d'attirer le sang vers les parties inférieures, a aussi celui de faire cesser l'état d'éréthisme qui existait dans toute l'économie, et principalement dans les vaisseaux utérins ; alors le sang coule sans peine et sans douleur, et vient encore ajouter au soulagement qu'avait procuré la saignée.

Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails du traitement approprié aux différens accidens et complications qui peuvent accompagner la première menstruation ; cela serait inutile. Nous poserons seulement en principes :

1.° Que, s'il existe une affection locale peu grave, telle qu'une hémorrhagie légère, une éruption cutanée, etc., affection évidemment due à la non-apparition du flux menstruel, le médecin doit plus s'occuper de le faire paraître que de combattre l'affection locale, qui cessera d'elle-même lorsqu'il sera parvenu à son but.

2.° Que, si cette affection locale est grave, le médecin, tout en la combattant par des moyens appropriés à sa nature, devra aussi faire ses efforts pour établir les menstrues, dont l'apparition ne pourra que concourir d'une manière efficace à la guérison de l'affection locale.

Si, au lieu d'être sanguine, comme nous venons de le supposer, la jeune fille était nerveuse, qu'elle eût des convulsions, etc., on conçoit que de légers antispasmodiques, tels que l'infusion de tilleul, de camomille, de mélisse, l'eau de fleurs d'oranger, celle de laitue, etc. ; des clystères dans lesquels on ferait entrer l'opium, le camphre, le musc; les bains tièdes généraux, seraient alors les moyens indiqués, et ceux qui devraient être associés aux remèdes locaux que nous avons proposés.

Dans les différens cas que nous venons d'examiner, je crois qu'il ne faut jamais employer, ou du moins sans une extrême prudence, les excitans généraux, les purgatifs, connus sous le nom d'*emménagogues*, et dont quelques praticiens font un si fréquent usage ; car,

de l'aveu même des auteurs de matière médicale, on ne peut admettre de médicamens ayant pour unique propriété de faire couler les règles, et ils ne sont efficaces qu'autant que la nature a déjà opéré la congestion utérine, et dans ce cas, les moyens locaux suffisent. On peut d'ailleurs se faire facilement une idée des inconvéniens de ces médicamens, portés sur des organes aussi impressionnables que ceux de la jeune fille, déjà disposée par les circonstances actuelles à contracter quelque phlegmasie. L'expérience prouve, au reste, journellement ces inconvéniens. Les médicamens qui sont principalement cités comme emménagogues sont, la rue, l'armoise, l'absynthe, l'aristoloche, la sabine, l'aloès, l'ellébore, la coloquinte, etc. Parmi ceux qu'on pourrait employer dans quelques circonstances, je citerai le safran, dont la matière colorante paraît avoir une action particulière sur l'utérus, propre à favoriser l'écoulement des menstrues et à calmer les douleurs qui les précèdent si souvent; on l'administre en infusion, dont on prend plusieurs verres par jour, à la dose de deux gros dans deux livres d'eau bouillante. M. *Home* a préconisé la garance comme un emménagogue très-efficace, et il paraît qu'elle a réussi à quelques autres praticiens.

Nous arrivons au dernier cas que nous avons supposé, celui où la jeune fille est faible et chlorotique; c'est moins alors par les ressources pharmaceutiques que par le sage emploi des moyens de l'hygiène que le médecin doit mettre la nature en état d'opérer la congestion menstruelle.

Nous allons indiquer les moyens à mettre en usage, en avertissant qu'il faudrait leur faire subir des modifications selon les circonstances occasionnelles, et quelquefois on est même obligé d'en laisser plusieurs de côté, à cause de la répugnance invincible que la jeune malade apporte à leur emploi.

La jeune fille devra être transportée dans une habitation agréable, où elle puisse respirer un air frais, sec, vif, du moins autant qu'elle pourra le supporter. Les voyages seront très-utiles dans la belle saison, lorsque la position sociale de la malade permettra de les ordon-

ner; car, outre l'agréable distraction et l'exercice qui les accompagnent, ils procurent un changement d'air nécessaire, puisqu'on sait qu'après un certain temps l'habitude émousse l'action des agens extérieurs sur l'économie animale ; les voyages aux eaux minérales sont particulièrement indiqués; on pourrait conseiller celles de Bagnères, Barrèges, Enghien, Aix en Savoie, Louéch (Valais); ces eaux sont principalement hydrosulfureuses. Il est à remarquer que les eaux ferrugineuses, qui conviennent spécialement dans le cas qui nous occupe, sont presque toutes situées dans des endroits humides et marécageux, ce qui est une contr'indication d'aller les prendre à leur source. Les bains de mer produiraient aussi des effets très-avantageux.

L'exercice à pied, en voiture ou à cheval, est indiqué; ce dernier surtout fortifie beaucoup les organes génitaux par les secousses qu'il détermine.

Je ne saurais passer sous silence ce qui regarde l'hygiène des vêtemens. Ils devront être en rapport avec la température extérieure, larges, de manière à permettre aux mouvemens de s'exécuter avec facilité. Il faudrait surtout bannir ces corsets, qui empêchent non-seulement les mouvemens latéraux du tronc, mais aussi ceux de la respiration, qui doit être pleine et entière, afin que l'hématose le soit aussi. En outre ils compriment et tiraillent les seins, refoulent les viscères abdominaux, et peuvent à eux seuls produire des altérations organiques mortelles.

Les alimens devront être nourrissans et faciles à digérer; ils consisteront principalement en bouillons et viandes rôties; de temps en temps un peu de gibier ne pourra être que convenable. Pendant le repas, du vin généreux, et après, du café pur en quantité modérée, faciliteront les digestions, augmenteront le ton de l'estomac, et produiront sur l'utérus une réaction favorable. Si la langueur et la faiblesse étaient portées très-loin, on ordonnerait pendant la journée, et spécialement avant les repas, des toniques, tels que l'infusion, la

décoction ou le sirop de quinquina ; on pourrait y ajouter un peu de rhubarbe, les préparations ferrugineuses, etc.

Les influences morales méritent une attention tout au moins aussi sérieuse que les divers moyens que nous venons de passer en revue. On aura soin de procurer à la jeune fille des occupations agréables et le contentement d'esprit, en lui prodiguant les soins de l'amitié ; on évitera également la joie immodérée, la tristesse, la frayeur, etc.

Quelques auteurs ont préconisé le mariage comme un excellent moyen pour faire cesser l'état chlorotique. Dans un grand nombre de cas, il est très-avantageux, surtout lorsqu'on peut satisfaire par là, une inclination naturelle, et lorsque la faiblesse n'est pas portée assez loin pour faire craindre que la femme ne puisse supporter la grossesse ou l'accouchement. *Hippocrate* recommande le mariage, et *Franck* dit avoir vu survenir, la première nuit des noces, un flux menstruel que l'on avait vainement tenté d'obtenir jusqu'alors.

On prévient d'ailleurs par là l'hystérie, la mélancolie, l'érotomanie, et les autres affections qui peuvent être la suite de violens désirs comprimés.

Il n'est d'ailleurs pas besoin de dire que si le médecin était consulté, il ne devrait pas attendre l'âge de la puberté pour mettre en usage les moyens que nous venons d'indiquer, et qu'il serait plus rationnel de s'y prendre d'avance pour mettre la nature en état d'opérer seule l'établissement du flux menstruel à l'âge de la puberté.

§. II. *Époque pendant laquelle la femme est réglée.*

Lorsque la femme a traversé d'une manière plus ou moins orageuse l'époque de la puberté, les menstrues, d'abord peu abondantes et rares, finissent par se régulariser et par revenir à peu près tous les mois, dans nos climats. La quantité moyenne de sang qui s'écoule à chaque époque varie, en général, entre quatre et huit onces. Elle est d'ailleurs fort difficile à apprécier d'une manière exacte, et le mé-

decin est réduit à se guider d'après les renseignemens de la femme, qui ne juge elle-même que d'une manière approximative. Les dérangemens qui pendant cette époque peuvent survenir dans le cours des menstrues sont, leur diminution, leur suppression, ou leur abondance excessive. Nous examinerons chacun de ces cas en particulier ; mais comme il est encore plus rationnel de prévenir les maladies que de les guérir, nous allons tracer la conduite que la femme doit tenir pendant l'écoulement menstruel afin d'éviter toute espèce d'accident.

Dès que la femme éprouve les signes précurseurs de l'écoulement des règles, elle doit éviter tout ce qui pourrait entraver la marche de la nature. Elle aura grand soin de se garantir du froid et de l'humidité. Si ses devoirs sociaux l'empêchent de garder la chambre, elle se vêtira convenablement ; elle devra surtout se couvrir la poitrine, et sacrifier, pour quelque temps du moins, la coquetterie au soin de sa santé. Toutes les femmes devraient porter des caleçons; il est bien probable que cette simple précaution rendrait beaucoup moins fréquentes les suppressions des menstrues. On évitera surtout les immersions des mains ou des pieds dans l'eau froide; c'est là sûrement une des causes les plus ordinaires de l'accident qui nous occupe; au reste nous ferons remarquer que l'habitude en émousse l'action, et qu'un grand nombre de blanchisseuses, par exemple, continuent pendant ce temps leurs occupations ordinaires sans qu'il résulte pour elles d'inconvéniens. La propreté ne peut être que très-utile, et il vaut mieux que la femme se lave plusieurs fois dans la journée avec de l'eau tiède, en évitant de prendre froid, que de se garnir de linges épais qui s'imbibent d'un sang qui ne tarde pas à se corrompre, et qui peut arrêter l'écoulement menstruel par la formation d'un caillot. Une simple bande de linge serait suffisante pour les femmes dont les règles sont très-abondantes.

Si nous avons dit qu'il fallait éviter le froid aux pieds, nous ne saurions nous élever avec trop de force contre l'usage des *chaufferettes*, moins général à la vérité à Paris, mais très-commun encore

en plusieurs endroits, et particulièrement en Suisse. La chaleur qu'elles produisent, les vapeurs qui s'en dégagent souvent, déterminent une fluxion constante vers les organes génitaux, fluxion capable, non-seulement de produire la ménorrhagie, mais de prédisposer à l'avortement, et d'être la cause, par son action long-temps continuée, d'un engorgement chronique qui peut dégénérer en cancer.

L'administration des médicamens, tant internes qu'externes, devra être faite avec beaucoup de prudence pendant la période du flux menstruel; suivant leur nature et le lieu de leur application, ils peuvent le supprimer ou le transformer en hémorrhagie. Faisons cependant remarquer qu'il ne faudrait pas, à l'exemple de quelques praticiens, attendre, quand une femme est affectée d'une maladie aiguë qui peut devenir mortelle, comme une pleurésie, une pneumonie, etc., que l'écoulement menstruel ait cessé, pour pratiquer les saignées nécessaires dans ces maladies. En se conduisant ainsi, on peut perdre un temps précieux, le seul peut-être où la résolution de la maladie aurait pu être obtenue; d'ailleurs si par cette médication les règles venaient à être supprimées, on y supléerait par l'application d'un certain nombre de sangsues à la partie interne des cuisses.

Les alimens difficiles à digérer, stimulans, salés, épicés, seront défendus, ainsi que les boissons froides et astringentes.

Les exercices violens seront proscrits; une marche forcée, une promenade à cheval, en voiture mal suspendue, ou sur des chemins raboteux, ont été fréquemment des causes de ménorrhagie.

La femme, pendant la période menstruelle, doit s'abstenir du coït, non pas que nous partagions l'ancienne erreur qui attribuait au sang des règles des qualités malfaisantes; depuis long-temps on en est revenu au sentiment d'*Hippocrate*, qui le compare au sang d'une victime, au moins tant que la femme est en bonne santé; mais il serait possible que dans quelques cas ce sang devînt le véhicule de quelque maladie contagieuse existant actuellement. On conçoit que le trouble que le coït occasionne dans toute l'économie, et princi-

palement dans les parties génitales, produise la suppression des règles, ou que la fluxion qu'il détermine vers le bassin ne les transforme en hémorrhagie. Dans tous les temps on a senti la nécessité de cette précaution. Moïse regardait la femme comme *impure* pendant l'époque menstruelle; il voulait que pendant huit jours elle fût séquestrée de la société. L'auteur du Koran va plus loin; il veut qu'elle le soit huit jours avant et huit après l'époque menstruelle. Non-seulement il est parfaitement inutile que la femme s'abstienne du devoir conjugal huit jours avant ou après ses menstrues, mais il est constant que le moment le plus favorable pour le coït fécondant est celui qui succède immédiatement à leur cessation. On sait que c'est en suivant ce conseil, que lui avait donné son médecin *Fernel*, que Henri II eut un successeur après onze ans d'une vaine attente.

La femme doit, en outre, ne point fréquenter les lieux publics, tels que les bals, les spectacles, etc., où elle pourrait éprouver des affections morales qu'elle doit éviter avec grand soin. Ce conseil s'adresse autant aux personnes qui l'entourent qu'à la femme elle-même.

Telles sont les principales précautions que la femme doit prendre pendant l'écoulement menstruel. Supposons maintenant que, par leur omission ou par une cause inconnue, comme cela arrive souvent, cet écoulement vienne à être dérangé, et examinons ce qui arrive et la conduite que le médecin doit tenir.

De la diminution et de la suppression accidentelles des menstrues.

Les auteurs ont donné à ces deux accidens le nom d'*aménorrhée*, qui ne convient cependant qu'au premier. Cependant, comme il est d'un usage général, nous continuerons à nous en servir. Nous ferons toutefois remarquer que l'aménorrhée n'est point une maladie toujours identique, pas plus que la rétention des urines, par exemple, et que, comme celle-ci, elle peut être due à un grand nombre de

causes de nature différente. Aussi les auteurs en ont-ils admis plusieurs espèces : l'*aménorrhée complète*, dans laquelle le sang ne se montre plus : suivant la cause qui y a donné lieu, elle peut être *accidentelle*, *hypersthénique*, *adynamique* ou *organique;* l'*aménorrhée distillante laborieuse* (*stillatitia*, FRANCK), dans laquelle le flux n'est pas supprimé, mais seulement diminué, accompagné de douleurs ou autres accidens : c'est cette variété qui mérite spécialement le nom de *dysménorrhée;* enfin l'*aménorrhée circonscrite*, dans laquelle l'époque menstruelle est seulement retardée : ces distinctions sont utiles en ce que chacune d'elles réclame un traitement différent.

Le plus ordinairement, les règles se suppriment pendant la grossesse et l'allaitement. Je dis le plus ordinairement, car quelquefois elles diminuent seulement, surtout durant les premiers mois, et d'autres fois cette diminution n'est pas même sensible. Un cas semblable s'est offert à mon observation. Si cette idée se présente naturellement au médecin consulté par une femme mariée sur une suppression des règles, il ne doit pas la perdre de vue lorsqu'il est consulté par une fille qui peut ou ignorer qu'elle est enceinte, ou tromper sciemment le médecin pour le faire servir d'instrument à des vues criminelles. Le médecin doit déployer beaucoup de discernement pour arriver à la connaissance de la vérité, et dans le doute il doit rester dans une sage expectation plutôt que de compromettre à la fois l'humanité, son art et sa conscience.

Deux ordres de causes peuvent produire l'aménorrhée : les unes agissent pendant que l'écoulement a lieu, et elles en produisent immédiatement la suppression; les autres agissent lentement, et causent d'abord la diminution, puis la suppression. A la suite des premières surviennent principalement des inflammations aiguës, des fièvres inflammatoires, soit continues, soit même intermittentes, comme M. *Pinel* en cite des exemples (Nos. phil., t. 1, p. 33; t. 2, p. 629). Les hémorrhagies par les muqueuses sont aussi très-souvent le résultat immédiat de la suppression brusque des règles. Ainsi j'ai eu occasion d'observer une hémoptysie survenue dix minutes environ

après une suppression causée par une affection morale vive. Remarquons que les différentes maladies qui surviennent à la suite de l'aménorrhée ne sont souvent que le résultat de l'action de la cause qui a produit cet accident. Ainsi une femme s'expose au froid ; ses règles sont supprimées, et une pleurésie se déclare : le froid seul a pu produire la pleurésie, indépendamment de la suppression menstruelle. M. *Pinel* dit qu'on trouve, dans les actes de Copenhague, l'observation d'une aménorrhée produite par un accès de colère chez une femme d'un tempérament bilieux et sanguin, et suivie de phrénésie : l'accès de colère seul aurait pu causer la phrénésie chez une femme d'une telle constitution.

Les secondes causes dont nous avons parlé produisent des altérations chroniques, ou le plus souvent ne font qu'aggraver celles qui existaient déjà, et qui sont elles-mêmes les causes de l'aménorrhée ; c'est contre elles que le médecin doit diriger ses efforts en même temps que, par des moyens locaux, il cherche à rappeler les menstrues.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les accidens immédiats et consécutifs produits par la suppression des règles. Ils sont les mêmes que ceux qui accompagnent l'époque de leur apparition. Nous allons nous occuper du traitement.

Si les règles sont seulement diminuées, après avoir essayé de parvenir à la connaissance de la cause de cette diminution, et après avoir écarté cette cause, le médecin ordonnera un léger exercice à pied pendant les jours de l'évacuation mensuelle. C'est un bon moyen dont on peut graduer l'action, et que j'ai vu très-bien réussir. Les bains de pieds, l'exposition des parties génitales à la vapeur de l'eau chaude, seront aussi mis en usage. S'il y a de la débilité, on y adjoindra des toniques, une nourriture analeptique, un peu de vin généreux et de café pur.

Si le médecin est appelé, et que la suppression vienne d'avoir lieu immédiatement par l'action du froid, par exemple, il placera la malade dans un lit chaud, il lui fera administrer quelques bois-

sons chaudes et sudorifiques; si ces moyens ne suffisent pas, il emploiera les pédiluves, les fumigations chaudes; puis s'il y a hémorrhagie, menace de phlegmasie, etc., application de dix à vingt sangsues à la vulve, et même, si cela était nécessaire, saignée du pied, sans avoir égard à l'observation de *Rivière*, observation qui a pour objet une dame chez laquelle cette saignée déterminait la suppression des menstrues, et celle du bras leur réapparition : ce n'est là qu'une exception à une règle générale déduite de l'expérience. Si ces moyens ne rappellent pas les menstrues, au moins ils y suppléent, et empêchent le développement des accidens. Cependant le médecin surveillera sa malade dans l'intervalle des règles, et se tiendra prêt à favoriser leur écoulement à la prochaine époque.

Si l'aménorrhée est le résultat d'une maladie antérieure, de saignées pratiquées pendant le cours de cette maladie, d'une abstinence prolongée, etc., elle est alors un bienfait de la nature, que le médecin doit respecter jusqu'à ce qu'il ait replacé l'économie dans une position où cette évacuation périodique redevienne nécessaire : nous avons indiqué les moyens de parvenir à cette fin.

Enfin, lorsque la suppression existe depuis long-temps, et que la femme, d'ailleurs bien portante, éprouve quelques symptômes locaux qui indiquent que la nature veut rétablir l'écoulement menstruel, ou bien encore si elle est affectée de quelque maladie survenue depuis l'existence de l'aménorrhée, et pour la guérison de laquelle le médecin croie devoir rappeler les règles, comme par exemple l'aliénation mentale, voici, dans ces différens cas, la conduite que le médecin doit tenir :

Il s'informera de l'époque à laquelle les menstrues avaient lieu, et choisira cette époque pour appliquer dix à quinze sangsues à la vulve, à l'anus ou à la partie supérieure interne des cuisses; il favorisera l'écoulement du sang par la vapeur de l'eau chaude, à laquelle il aura déjà exposé les parties génitales préalablement à l'application des sangsues. Je préférerais ce moyen à l'emploi des injections faites avec dix ou douze gouttes d'ammoniaque dans une once de lait, injections

préconisées dans le cas qui nous occupe par le docteur *Lavagna*. Matin et soir on fera prendre un pédiluve chaud; le jour suivant on se conduira de la même manière, excepté qu'on n'appliquera que six ou huit sangsues; le troisième jour, on se conduira de même que le second. L'application des sangsues pourrait être précédée avec avantage de celle de ventouses sèches à la partie interne des cuisses; on pourrait les scarifier si l'on manquait de sangsues; mais la succion lente de ces animaux, l'irritation que détermine leur morsure, sont plus propres à remplir les vues du médecin, c'est-à-dire à appeler le sang vers les parties génitales. Les mêmes moyens seront répétés dans le même ordre aux époques correspondantes à celles où les règles devraient paraître, jusqu'à ce que l'on ait obtenu l'effet désiré. Il est rare que cela n'arrive pas après quelques mois de patience, lorsque l'on a, pour ainsi dire, renouvelé l'habitude de la fluxion utérine, si toutefois la malade a reçu les soins hygiéniques convenables à son état. J'en ai eu de fréquentes preuves lorsque j'étais élève à la Salpêtrière sous M. le docteur *Esquirol*. Un grand nombre d'aliénations mentales sont compliquées d'aménorrhée, et la guérison de cette dernière maladie procure une amélioration remarquable dans l'état des aliénés. Les moyens que nous avons indiqués sont simples, et si par leur emploi il arrive que les règles ne reparaissent pas, on ne peut nier qu'ils ne soient ceux qui se rapprochent le plus de la nature, dont ils imitent parfaitement les effets. On pourrait, dans les affections où les dérivatifs sont utiles, et les aliénations mentales sont presque toutes dans ce cas, on pourrait, dis-je, seconder l'effet de ces moyens par l'emploi de purgatifs ou de lavemens irritans, si toutefois le canal intestinal était en bon état.

Ce traitement devrait subir quelques modifications selon le tempérament de la malade et selon les autres circonstances où elle peut se trouver : ces modifications sont les mêmes que celles que nous avons examinées en faisant l'histoire de la puberté : nous ne les reproduirons pas ici.

De la ménorrhagie.

Nous désignons par ce mot l'abondance excessive de l'écoulement des règles ou le rapprochement des époques menstruelles, et nous réservons celui de *métrorrhagie* pour désigner les autres hémorrhagies de l'utérus indépendantes des menstrues, et qui arrivent le plus souvent pendant la grossesse, avant ou après l'accouchement : aussi ne nous occuperons-nous pas de ces dernières.

Nous avons dit que la quantité de sang qui s'écoulait à chaque époque mensuelle était fort difficile à apprécier d'une manière exacte, que même elle était particulière à chaque femme; il faut cependant savoir qu'en général les femmes de la ville, celles qui sont nerveuses et délicates ont des règles plus abondantes que celles de la campagne et que celles qui sont grasses et pléthoriques.

En énumérant les précautions que la femme doit prendre pendant qu'elle a ses règles, nous avons, pour ainsi dire, indiqué les causes de la ménorrhagie. Cette maladie s'observe principalement chez les femmes libidineuses, chez celles qui font usage d'alimens stimulans, épicés, de vin, de thé, de café; chez celles qui fréquentent les bals, les spectacles, qui mènent une vie molle, oiseuse; rare dans les premiers temps de la menstruation, elle est plus commune dans l'âge adulte, et à l'époque critique, chez les femmes qui ont éprouvé des avortemens, etc.

Dans un grand nombre de cas, la ménorrhagie, loin d'être une maladie, est un effort salutaire de la nature, que le médecin doit respecter sous peine de produire les accidens les plus graves. Si, par exemple, les règles ont été accidentellement supprimées pendant quelque temps, elles reparaîtront très-abondantes, comme pour compenser les absences précédentes. Il en est de même les premières fois qu'elles reviennent après la grossesse et l'allaitement. Si, dans le cours d'une phlegmasie aiguë, d'une fièvre, il survient une ménorrhagie, le médecin ne doit point s'en inquiéter, pourvu qu'elle ne

soit pas trop considérable ; car elle peut être une crise salutaire de la maladie. On en trouve des exemples fréquens dans les auteurs.

La ménorrhagie, surtout celle qui consiste dans le rapprochement des périodes menstruelles, est souvent le symptôme de quelque affection de l'utérus, telle que le squirrhe, le cancer, la chute, etc.; aussi dans ce cas le médecin doit toujours s'assurer par le toucher de l'état de ce viscère; c'est contre la maladie qu'il y découvrira qu'il dirigera ses efforts; et s'il parvient à la guérir, la ménorrhagie, qui n'en était qu'un symptôme, cessera avec elle.

Outre les causes accidentelles dont nous avons parlé, deux états de nature opposée peuvent encore produire la ménorrhagie ; ce sont la pléthore sanguine et la faiblesse excessive, soit de l'économie, soit, en particulier, celle des organes génitaux. De là deux espèces de ménorrhagie, une active, l'autre passive. Dans la première, l'économie a besoin de se débarrasser de la quantité surabondante de sang ; la fluxion utérine est violente, accompagnée de douleurs gravatives, de lassitudes, céphalalgie, fièvre ; cette abondance de la menstruation est encore sans danger tant qu'elle n'est pas trop considérable ; mais parvenue à un certain point, elle réclame les secours de la médecine, et sans eux elle pourrait devenir mortelle. On a nié dans ces derniers temps la possibilité des hémorrhagies dites passives ; je crois que c'est à tort. Du reste, on a compris sous cette dénomination deux choses qui doivent être distinguées. En effet, supposons une femme d'un tempérament lymphatique, débilitée par une cause quelconque; si une irritation, quoique faible et difficile à apprécier, vient se fixer sur l'utérus, par exemple, elle déterminera vers cet organe un afflux de sang, et celui-ci s'échappera beaucoup plus facilement dans ce cas que chez une femme robuste, chez laquelle les réactions s'opèrent avec force, et chez laquelle les tissus sont doués de toute leur contractilité. On pourrait, à la rigueur, contester à une telle hémorrhagie le titre de *passive*, puisqu'elle est produite par une irritation, et qu'elle *peut* cesser lorsqu'on aura détruit sa cause. Mais, d'un autre côté, si l'on réfléchit à la manière dont s'opère la cessa-

tion d'une hémorrhagie, cessation qui a évidemment lieu par le spasme, la crispation des vaisseaux capillaires, on pourra facilement concevoir théoriquement la possibilité des hémorrhagies passives, lors même que l'observation ne nous prouverait pas leur existence réelle ; en effet, les vaisseaux capillaires, étant affaiblis, dépourvus de leur contractilité, pourront rester béans et laisser couler le sang qui se présente à leur orifice. Telle est, je crois, la manière dont on peut se rendre compte des hémorrhagies passives; à la vérité, rarement primitives, elles succèdent presque toujours à l'espèce précédente, et cela a lieu lorsque l'irritation dont nous avons parlé vient à cesser, en laissant la partie dans une grande faiblesse. La ménorrhagie de cette espèce est sûrement rare ; je ne l'ai jamais observée.

D'après ce que nous venons de dire, on conçoit combien il est nécessaire, pour la réussite du traitement, que le médecin observe attentivement le cas qui se présente, et qu'il ne s'en laisse pas imposer par les symptômes apparens.

Si l'on est appelé auprès d'une femme, d'ailleurs bien portante, mais affectée de ménorrhagie pour s'être exposée à quelqu'une des causes qui peuvent produire cette maladie, si elle n'est pas trop abondante, on se bornera aux prescriptions suivantes : repos absolu dans une position horizontale sur un lit dur de paille ou de crin ; on maintiendra la chambre à une température modérée; il a souvent suffi de sortir la malade d'un lit mou et chaud et de la placer dans une température plus fraîche pour obtenir la cessation d'une ménorrhagie ; diète absolue, boissons fraîches et acidules.

Si l'hémorrhagie était considérable ou que la malade fût robuste et pléthorique, il faudrait sans hésiter pratiquer une saignée du bras plus ou moins copieuse. Ce n'est qu'après avoir inutilement employé ces moyens, qu'on en viendrait aux injections froides et acidules, et aux applications du même genre à l'hypogastre et aux cuisses; encore doivent-elles être faites avec prudence ; car elles peuvent facilement déterminer une inflammation de la matrice et du péritoine.

Si les menstrues, sans constituer une véritable hémorrhagie, étaient

seulement abondantes ou trop rapprochées dans leurs intervalles, on insistera particulièrement sur les soins hygiéniques et sur les précautions que nous avons indiqués. Si la femme était nerveuse, on y joindrait des bains tièdes généraux, qu'il faudrait cesser quand les règles auraient paru, des infusions antispasmodiques. *Franck* dit avoir retiré de grands avantages, dans ce cas, de l'opium combiné avec l'extrait de quinquina.

Si la femme était très-faible, il faudrait la fortifier par des alimens analeptiques, par une habitation dans un air frais et sec, par des toniques administrés à l'intérieur. On emploierait contre l'hémorrhagie les astringens, qui ont ici moins de danger; les fumigations de vapeurs aromatiques, les dérivatifs, tels que les ventouses sèches aux mamelles, les vésicatoires. Quelques auteurs ont préconisé les émétiques à petite dose, comme l'ipécacuanha, à celle d'un ou deux grains, deux ou trois fois par jour, seul ou combiné avec l'opium.

§. III. *Époque de la cessation des règles.*

La femme, après avoir traversé les deux époques que nous venons d'examiner, arrive enfin à l'*âge de retour*, où elle va être débarrassée d'une évacuation désormais inutile. Ce phénomène, qui a ordinairement lieu entre quarante-cinq et cinquante ans, indique à la femme qu'elle n'est plus apte à la reproduction, et que, plus tranquille, elle peut prendre le repos nécessaire après tant de souffrances. Si cette époque est quelquefois sans danger pour des femmes qui ont rempli le vœu de la nature, et qui ont mené une vie régulière; si même elle semble être favorable à quelques femmes qui, épuisées par des évacuations abondantes, semblent reprendre alors une nouvelle vie, combien n'en voit-on pas pour qui cette époque est fatale! Aussi n'est-ce pas sans raison qu'on lui a donné le nom de *critique*. Il est d'observation générale qu'une fois que la femme l'a traversée, elle a plus de chances de vie qu'un homme du même âge, et qu'elle est sujette à moins de maladies que lui, toutes choses

égales d'ailleurs ; car si chez elle on rencontre des cancers du sein et de l'utérus, et quelques maladies propres à ce viscère, est-ce qu'une triste compensation n'est pas établie par un grand nombre de maladies exclusives ou plus fréquentes chez l'homme? Tels sont le sarcocèle, le cancer de la verge, les calculs vésicaux, le catarrhe vésical, les rétrécissemens de l'urètre, la goutte, etc. Cette dernière maladie s'observe rarement chez la femme, et quand elle existe, elle semble rendre précoce la cessation des menstrues. Cependant M. *Ferrus* cite quatre cas dans lesquels des femmes affectées de la goutte depuis plusieurs années étaient encore réglées. *Hippocrate* pensait que c'était l'écoulement menstruel qui préservait les femmes de la goutte. Il est bien possible qu'il y soit pour quelque chose; mais on peut trouver, dans la différence de la manière de vivre des femmes d'avec les hommes, des raisons suffisantes pour expliquer la plus grande fréquence de la goutte chez les derniers. Quoi qu'il en soit, *Cullen* et *Scudamore* ont cité des cas dans lesquels la goutte a succédé à la ménorrhagie.

Quoique l'époque critique ne se manifeste pas à beaucoup près au même âge chez toutes les femmes, elle est accompagnée de phénomènes si caractéristiques, qu'il est facile au médecin de la reconnaître. Elle est plus précoce dans les climats chauds que dans les tempérés, et plus dans ceux-ci que dans les climats froids; chez les femmes qui ont été réglées de bonne heure que chez celles qui sont dans le cas contraire, toutes choses égales d'ailleurs. A cet âge, la vieillesse semble faire tout à coup de rapides progrès; les cheveux, déjà gris, tombent; les chairs deviennent molles, les seins ont perdu leur fermeté et les membres leurs contours gracieux; ces indices de décrépitude deviennent pour certaines femmes la cause d'un chagrin profond et concentré, qui mine leur santé et les jette dans des affections nerveuses interminables, ou dans des maladies bien plus graves.

On observe premièrement de l'irrégularité dans les menstrues; elles diminuent, deviennent plus rares, puis plus fréquentes quel-

quefois ; la femme éprouve une anxiété précordiale, dyspnée, bouffées de chaleur à la figure, céphalalgie, éblouissemens, menaces d'apoplexie, perte d'appétit, difficulté des digestions, douleurs aux seins, dans les articulations ; quelquefois éruptions cutanées ; symptômes nerveux, tels que convulsions, hystérie, mélancolie, engourdissemens dans les membres, etc. ; puis il arrive tout à coup une ménorrhagie qui vient calmer ces accidens ; souvent ils cessent sans cause appréciable, d'autres fois ils se prolongent ; il survient des inflammations, des hydropisies, des aliénations mentales, des altérations organiques des viscères, parmi lesquelles on rencontre principalement des cancers de l'utérus et des mamelles. Le plus souvent il existait déjà un noyau d'engorgement dans l'un ou l'autre de ces organes, et il ne fait qu'acquérir à cette époque un accroissement remarquable qu'il est facile d'expliquer. La congestion utérine s'opère toujours dans les premiers temps de la cessation des règles, mais l'écoulement de sang ne vient plus comme auparavant calmer l'irritation que détermine cette congestion : cette irritation, acquiérant alors un certain degré, agit sur l'utérus ou sur quelque organe sympathiquement lié avec lui, et au premier rang on peut, sans contredit, placer les mamelles. Si ces organes sont sains ou qu'il n'y ait point de *prédisposition* (quelle qu'elle soit) au cancer, les accidens se calment naturellement ou par les secours de l'art ; mais, dans le cas contraire, le cancer se montre, et une fois qu'il existe, il est rebelle à tous nos moyens ; aussi serait-il peut-être rationnel de ne pas attendre l'époque critique et le développement des accidens, pour extirper un engorgement du sein, même indolent, existant chez une femme d'un certain âge, si d'ailleurs rien ne contr'indiquait cette opération.

Les divers accidens dont nous avons parlé se rencontrent principalement chez les femmes qui ont mené une vie irrégulière, qui ont usé de boissons alcoholiques, qui ont, en un mot, transgressé les lois de l'hygiène, toutes causes capables de produire par elles-mêmes des altérations organiques. On pourrait avoir lieu de s'étonner en pensant

que l'on n'a pas remarqué que le cancer soit plus fréquent chez les filles publiques que chez les autres femmes; mais d'abord les premières parviennent rarement à un âge avancé, et d'un autre côté, un grand nombre de causes se réunissent pour le faire développer chez les secondes; tels sont les affections morales plus fréquentes, les accouchemens nombreux, difficiles, terminés par des moyens mécaniques, etc.

Enfin des auteurs ont avancé que ces accidens s'observaient à l'époque critique chez des filles qui avaient vécu dans une austère continence. *Dionis*, *Van-Swiéten*, M. *Richerand*, assurent que le célibat est une condition favorable au développement du cancer de l'utérus. MM. *Ferrus* et *Breschet* disent que leurs « relevés d'observa« tions, sur plus de soixante malades de la Salpêtrière, donnent à peine « deux ou trois individus qui affirmèrent de leur chasteté, encore fort « douteuse à plus d'un égard. » Sans avoir d'opinion sur le cas dont il s'agit, on peut cependant concevoir que des désirs long-temps réprimés produisent une fluxion et un engorgement à l'utérus, comme on le voit survenir aux testicules par les mêmes causes, et que ces engorgemens dégénèrent par la suite en cancers; d'ailleurs la seule conclusion rigoureuse que l'on pourrait tirer de l'observation de MM. *Ferrus* et *Breschet*, c'est que dans l'état actuel de la société la continence absolue est rare.

Le but de la nature à l'époque critique est évidemment la suppression du flux menstruel et celle de la congestion utérine. Lui aider à accomplir ces deux indications, tels doivent être le but et l'effet des moyens que nous allons conseiller.

La femme évitera les marches, les exercices forcés, les pédiluves, les bains de siége; on se gardera bien, même pour calmer les accidens locaux, d'appliquer des sangsues à la vulve ou aux cuisses; il n'y aurait que le cas où il existerait des hémorrhoïdes: alors, par des moyens irritans ou par des sangsues, on pourrait les faire couler; il faudrait les appliquer en assez grand nombre et favoriser l'écoulement des piqûres. La saignée au bras est nécessaire dans un grand nombre de

cas, surtout chez les femmes pléthoriques, qui seront, en outre, mises à la diète végétale et à l'usage des boissons délayantes. Chez certaines femmes faibles, sujettes à des ophthalmies, à des dartres, etc., l'établissement d'un exutoire, tel qu'un cautère, un séton ou un vésicatoire, est souvent utile. On joindrait à ces moyens l'usage des antispasmodiques chez les femmes nerveuses.

J'ai observé chez certaines femmes un préjugé qui peut avoir de funestes conséquences, et auquel le médecin ne doit jamais céder ; il consiste dans l'emploi des purgatifs, sous le vain prétexte d'évacuer les humeurs, qui, à cette époque, sont retenues dans le corps, et y causent les accidens observés ; on conçoit que l'afflux que ces médicamens déterminent vers le bassin n'est propre au contraire qu'à les augmenter. Il faut seulement entretenir la liberté du ventre par des lavemens émolliens, et si cela devenait nécessaire, employer tout au plus de légers laxatifs.

Du reste, nous ne nous occuperons pas du traitement particulier à chaque accident qui peut survenir à cette époque, ni des modifications qu'exigent les moyens que nous avons indiqués, selon les circonstances qui peuvent se rencontrer dans la pratique : ce serait tomber dans de fastidieuses répétitions.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Suffitus aromatum muliebria ducit : sæpiùs autem et ad alia utilis esset, nisi capitis gravitates induceret. *Sect.* 5, *aph.* 28.

II.

Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus, solutio fit. *Ibid.*, *aph.* 32.

III.

Mulieri, menstruis deficientibus, è naribus sanguinem fluere, bonum. *Ibid.*, *aph.* 33.

IV.

Mulieri menses decolores, neque secundùm eadem semper prodeuntes, purgatione opus esse significant. *Ibid.*, *aph.* 36.

V.

Mulieri menstrua si velis cohibere, cucurbitam quàm maximam ad mammas appone. *Ibid.*, *aph.* 50.

VI.

Si fluxui muliebri convulsio et animi deliquium superveniat, malum. *Ibid.*, *aph.* 56.

VII.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus, morbi contingunt : non prodeuntibus, ab utero fiunt morbi. *Ibid.*, *aph.* 57.